



Transfert de bail/ ou rajout sur bail

Par Visiteur

Bonjour,
Je suis actuellement en recherche d'appartement inscrite sur les listes de demandeurs depuis avril 2009.

Je souhaite récupérer l'appartement HLM ou vivait mon frère.

mon conjoint est étudiant et vit déjà dans cet appartement.
pouvons nous transférer ce contrat au profit de mon conjoint et moi-même ?

ou pouvons nous rajouter mon conjoint sur le bail initialement signé entre la société OGIF et mon frère ?

Par avance merci pour votre aide.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

mon conjoint est étudiant et vit déjà dans cet appartement.
pouvons nous transférer ce contrat au profit de mon conjoint et moi-même ?

Le bail en logement HLM est conclu en fonction de critères bien spécifiques. Si vous remplissez les critères d'attribution de ce logement, vous pouvez demander à l'office HLM de conclure avec vous un nouveau bail (à condition que votre frère résilie son bail). Ce n'est pas à proprement parlé un transfert.

ou pouvons nous rajouter mon conjoint sur le bail initialement signé entre la société OGIF et mon frère ?
Je ne pense pas car encore une fois pour ce type de contrat de bail, une seule personne peut signer le contrat de bail.
Ceci étant rien ne vous interdit de le demander à votre bailleur.

Cordialement